



11. RÉFLEXION SUR L'ADHÉSION DE LA FIQ À LA FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC

RFIQ-A21-C-I-D11

NOS **CONVICTIONS**
L'ADN DE NOS **ACTIONS**

2^e CONGRÈS
7, 9 ET 10 JUIN 2021



fiq

FIQ | SECTEUR PRIVÉ

REGROUPEMENT
DES FIQ



RÉFLEXION SUR L'ADHÉSION DE LA FIQ À LA FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC

RESPONSABLES POLITIQUES

Nancy Bédard
Shirley Dorismond

CONSEILLÈRES SYNDICALES

Myrna Karamanoukian
Amélie Robert

COLLABORATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONDITION FÉMININE

Kathleen Bertrand
Caroline Flageol
Caroline Gravel
Line Mercier
Michèle Piché
Caroline Rioux

Présentation et historique de la FFQ

La Fédération des femmes du Québec (FFQ) a été fondée en 1966, à l'initiative de plusieurs féministes québécoises, pour souligner les 25 ans de l'obtention du droit de vote des femmes. La FFQ avait alors comme objectif de rallier les différentes associations existantes afin de constituer une plus grande force militante pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes. Des femmes influentes s'y sont impliquées, notamment Thérèse Casgrain, Madeleine Parent et Françoise David. Au fil des ans, la FFQ a été une figure marquante de l'histoire des luttes féministes au Québec.

Plusieurs gains des femmes sont attribuables à la FFQ et à la mobilisation de ses militantes. Dès le début, ses membres ont entre autres lutté pour l'obtention des congés de maternité payés. Cet enjeu est toujours au cœur de ses luttes. Rappelons d'ailleurs que la FFQ a été une actrice importante de la coalition pour le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP).

La Fédération est aussi une joueuse incontournable dans le cadre des actions entourant la Journée internationale des femmes (8 mars), aujourd'hui appelée Journée internationale des droits des femmes. Dès 1975, elle a exercé son influence dans la lutte pour le libre-choix des femmes en matière d'avortement. Elle a également joué un rôle important en ce qui a trait aux revendications portées auprès des gouvernements, comme la mise sur pied du Conseil du statut de la femme. L'un des exploits les plus retentissants de la Fédération est l'organisation de la Marche du pain et des roses de 1995, qui a notamment incité le gouvernement à augmenter substantiellement le salaire minimum et à instaurer la Loi sur l'équité salariale. C'est ce succès qui a conduit la FFQ à créer la Marche mondiale des femmes. Si tous les cinq ans, des femmes de partout dans le monde marchent pour réclamer l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est grâce à la mobilisation de la FFQ qui a inspiré ce mouvement.

La société québécoise doit donc plusieurs de ses avancées à la FFQ. Toutefois, depuis les dernières années, la Fédération ne rassemble plus les féministes au Québec.

Enjeux vécus par la FFQ

Depuis les années 2000, et plus précisément depuis 2010, plusieurs difficultés sont vécues au sein de la FFQ. Celles-ci pourraient être classées en deux catégories principales :

- Enjeux sur les positions prises par la FFQ ;
- Enjeux sur la gouvernance de la FFQ.

Cette situation a eu des conséquences importantes, notamment sur le climat au sein de la Fédération et parmi ses membres ainsi que sur le choix des dossiers traités. Dans un tel contexte, la FFQ a connu une vague de départs de ses membres et de ses administrateurs. En 2015, la Fédération comptait 645 membres individuelles et 223 membres associatives, alors qu'en 2019, il ne restait plus que 253 membres individuelles et 53 membres associatives. Au nombre des organisations syndicales nationales, mentionnons que :

- La CSN, le SPGQ et le SFPQ sont partis ;
- La FIQ, la FTQ, la CSQ et l'APTS sont encore membres au moment d'écrire ces lignes ;
- La CSD et la FAE n'ont jamais été membres.

Enjeux sur les positions prises par la FFQ

Prostitution et travail du sexe

La FIQ n'a pas de position officielle sur la prostitution ou le travail du sexe. Toutefois, cet enjeu a été évoqué par plusieurs groupes qui ont décidé de quitter la FFQ, comme le Regroupement interprofessionnel des intervenantes retraitées de la santé (RIIRS), la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES), la CSN et certains groupes communautaires.

Depuis le début des années 2000, des positions divergentes sur la question de la prostitution ou du travail du sexe ont coexisté au sein de la FFQ. En 2006, l'Assemblée générale a d'ailleurs décidé de soutenir les différents courants de pensée. Ainsi, historiquement, la FFQ misait sur le point de rencontre unissant les différents groupes, soit le bien-être des femmes exerçant la prostitution ou le travail du sexe. Or, en 2018, elle a choisi d'adopter les positions suivantes :

- 1 Que la FFQ reconnaisse l'agentivité des femmes dans la prostitution/l'industrie du sexe incluant le consentement à leurs activités.
- 2 Que la FFQ lutte contre la stigmatisation et les barrières d'accès à la pleine participation à la société qui suivent ces femmes toute leur vie, même si elles quittent l'industrie, mais également contre la violence et les obstacles à la sortie de la prostitution/de l'industrie du sexe que subissent les femmes qui sont dans cette industrie et celles qui en sortent.
- 3 Que la FFQ reconnaisse l'importance de défendre, tant pour celles qui choisissent de vivre de la prostitution/de l'industrie du sexe que pour celles qui veulent en sortir, leurs droits à la sécurité, à la santé, à l'autonomie, à la liberté d'expression et d'association et à des conditions décentes tant dans l'exercice de leur pratique que dans les autres sphères de leur vie.
- 4 Que la FFQ travaille à la différenciation entre l'industrie du sexe, les échanges consensuels, les situations d'exploitation et la traite humaine.
- 5 Que la FFQ lutte contre l'exploitation et les violences faites aux femmes dans la prostitution/l'industrie du sexe et défende le droit de toutes les femmes à l'intégrité physique et mentale, à la dignité, à la santé et à la sécurité.
- 6 Que la FFQ continue de lutter contre la pauvreté, la marginalisation et les relations antagonistes avec l'État et ses agents, particulièrement pour les femmes qui vivent de multiples oppressions.

La résolution n° 1 a particulièrement fait réagir les groupes qui défendent la position prohibitionniste de la prostitution. Celle-ci a été interprétée comme contraire aux valeurs qu'ils défendent, voire banalisant les oppressions que vivent les femmes au sein de l'industrie du sexe. Cela peut donc expliquer la décision de certains groupes de quitter la FFQ.

Intersectionnalité et culture de l'action individuelle plutôt que collective

Depuis longtemps, la FFQ intègre les préoccupations de toutes les femmes à ses actions. Lors de ses États généraux de 2013, elle a réaffirmé sa volonté d'adhérer à une démarche intersectionnelle, c'est-à-dire de porter une attention particulière à la façon dont les femmes peuvent vivre des situations d'oppression particulières, non seulement à cause du patriarcat, mais aussi en raison d'autres systèmes d'oppression (racisme, capacitisme¹, hétéronormativité, etc.). Sur ce point, il y a consensus chez les membres de la FFQ. Cependant, l'application de ce principe apporte des points de vue divergents. Pour plusieurs, la FFQ l'applique davantage sous l'angle de l'action individuelle que collective. En effet, elle se concentre sur le vécu individuel des femmes plutôt que sur les systèmes qui engendrent ces réalités. De cette manière, la FFQ s'éloigne des points de convergence habituels, ce qui donne l'impression à certaines de ne plus être représentées par l'organisme.

À l'heure actuelle, ces questions demeurent délicates, car si certaines femmes se sentent moins représentées par la FFQ, d'autres ressentent le contraire.

Enjeux sur la gouvernance de la FFQ

Depuis quelques années, la FFQ éprouve des difficultés quant à sa gouvernance, des difficultés qui se sont aggravées au point de devenir de préoccupants manquements en matière de gouvernance et de transparence.

Le manque de financement de l'organisme a forcé sa restructuration, créant de nouveaux postes avec de nouvelles responsabilités et demandant l'adaptation de toutes. Ce genre de contexte est bien souvent propice aux tensions. De plus, la FFQ a voulu améliorer ses structures pour les rendre « plus démocratiques » au regard, entre autres, de la nécessaire inclusion de toutes selon le principe de l'intersectionnalité. Il s'agit d'intentions louables, mais qui ont créé des frictions entre les différentes visions liées aux meilleures pratiques démocratiques, notamment entre les pratiques des groupes syndicaux et celles des groupes communautaires. Ces tensions pourraient être perçues comme circonstancielles, mais elles sont exacerbées par d'importants manquements aux responsabilités de la Fédération.

Plusieurs décisions d'instances n'ont pas été respectées par le conseil d'administration (CA) et l'exécutif (CE) de la FFQ :

- La FFQ s'est dotée d'un système visant à améliorer la participation des femmes des régions aux décisions et aux activités de l'organisation. La FFQ a ignoré ce système dans les dernières années;
- À au moins deux occasions, la FFQ a pris position publiquement à l'encontre des décisions précédemment adoptées par les membres en assemblée générale (question de zonage à Laval pour la prostitution/le travail du sexe, et sur la laïcité).

¹ Le capacitisme, c'est de ne pas considérer que chaque personne puisse avoir des capacités différentes, par exemple pour des raisons de santé physique ou mentale, ce qui peut avoir des conséquences discriminatoires. C'est, par exemple, ne pas penser que certaines personnes n'auront pas accès à un bâtiment ou à un événement parce qu'elles utilisent un fauteuil roulant pour se déplacer.

De plus, il semble y avoir une mécompréhension des rôles distincts du CA et du CE, ainsi qu'une confusion entourant la distinction entre une position personnelle d'une membre du CA ou du CE et les positions officielles de la FFQ.

On recense aussi des problèmes de transparence, par exemple pour l'élection du CA et du CE en 2019. La diffusion de l'appel de candidatures a été déficiente, ce qui a pu engendrer un avantage indu pour les personnes qui étaient déjà élues à la FFQ au détriment de celles qui auraient pu s'impliquer si l'information avait été mieux diffusée.

Plusieurs tentatives de dialogue ont été menées auprès de la FFQ afin de corriger la situation. Des efforts formels ont été déployés en assemblée, en plus d'essais informels dans le cadre de discussions entre des représentantes de la FFQ et des groupes syndicaux, dont la FIQ. Cependant, ces tentatives ont été infructueuses, et ont parfois même été accueillies avec hostilité et mépris.

Par ailleurs, les problèmes de gouvernance ont été soulevés par plusieurs organisations qui ont décidé de quitter la FFQ (la CSN, des organismes communautaires comme le Regroupement des groupes de femmes de la région de Québec).

Répercussions au sein de la FFQ

Problèmes de respect

Les tensions évoquées précédemment ont cristallisé les positions divergentes de chacune et ont nourri une culture de non-écoute de l'autre. De plus, les tentatives pour rendre le processus des assemblées plus accessible et moins formel ont eu l'effet pervers de créer une atmosphère propice à la personnalisation des débats ainsi qu'aux manques de respect. Par conséquent, les différentes participantes n'écoutent plus vraiment les opinions contraires aux leurs et refusent toute forme de consensus et de ralliement. Les membres de la FFQ ont toujours eu des opinions divergentes, mais une culture de respect des opinions contraires prévalait davantage auparavant. Le manque de respect crée un climat malsain qui décourage les membres de la FFQ de participer aux activités ou d'émettre leurs opinions de façon libre.

Mise de côté d'enjeux historiquement importants

La FFQ a souvent été un point de ralliement des actions féministes au Québec. Par exemple, c'est sous son égide que la Marche du pain et des roses (devenue la Marche mondiale des femmes) a débuté. La FFQ s'occupait également de représenter le Québec dans différentes coalitions canadiennes. Elle était ainsi la représentante du Québec, parmi la coalition canadienne, pour l'adoption à l'ONU de la Déclaration et du programme d'action Beijing. Dans les suites de Beijing, la FFQ a continué de représenter le Québec jusqu'en 2020, alors qu'était souligné le 25^e anniversaire de la Déclaration. Cette année-là, la FFQ a abandonné ce rôle sans avertissement et, surtout, ne s'est pas assurée d'avoir un organisme relais. La FIQ a appris la nouvelle par le Congrès du travail du Canada (CTC), qui avait tenté de relancer la FFQ en vain. La FFQ a donc décidé seule de ne plus jouer ce rôle historique et, surtout, ne s'est pas assurée de communiquer sa décision ou de confier ce rôle à d'autres.

La FIQ et son adhésion à la FFQ

La FIQ est membre de la FFQ depuis 1990. Nous avons fièrement participé à différents événements qu'elle a organisés, par exemple la Marche du pain et des roses en 1995, et il nous est arrivé de siéger à son conseil d'administration. La conjoncture nous oblige toutefois à nous questionner : quel est l'avenir pour la FIQ au sein de la FFQ ?

Réflexion du comité Condition féminine

En 1990, lors du 1^{er} congrès de la FIQ (FIQ à l'époque), la délégation entérinait l'adhésion de l'organisation à la FFQ à la suite d'une recommandation conjointe du comité et du secteur Condition féminine. Des années plus tard, considérant les différents problèmes de gouvernance, de transparence et de respect que vit la FFQ depuis plusieurs années ainsi que les tentatives infructueuses pour rectifier la situation, le comité Condition féminine recommande que la FIQ ne renouvelle pas son adhésion à la FFQ à partir de l'année 2021. Le comité recommande également qu'une éventuelle réadhésion à la FFQ soit analysée conjointement avec le secteur Condition féminine et qu'elle fasse l'objet d'une recommandation au Comité exécutif national.

Quitter la FFQ : qu'est-ce que ça signifie ?

La FFQ a été le point de ralliement de différents groupes de femmes depuis les années 60. Si une grande partie des membres quittent la FFQ, celle-ci risque de se dissoudre, notamment faute de fonds. Cependant, même si elle survit au départ d'un grand nombre de ses membres, que feront les différents groupes de femmes pour s'allier ?

À l'heure actuelle, il n'existe pas à proprement parler d'organismes qui pourraient directement prendre le relais de la FFQ pour les groupes l'ayant désertée. Deux organisations semblent toutefois vouloir prendre les moyens nécessaires pour devenir de potentielles solutions de rechange.

L'une de ces organisations est le groupe Pour les droits des femmes du Québec. Cependant, pour la FIQ, ce groupe n'est pas une option, puisqu'il défend des positions qui sont bien souvent contraires aux siennes.

La seconde organisation est la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF). Cette dernière est devenue officiellement un organisme indépendant de la FFQ en 2018. Si la scission a surtout eu lieu en raison d'enjeux de financement, certaines y voient l'occasion de rallier les groupes désaffiliés de la FFQ. Pour l'instant, rien n'est officiel quant à la volonté de l'organisme de tenir ce rôle. Le temps nous le dira. Cependant, les mandats de la CQMMF sont possiblement suffisamment larges pour permettre ce remaniement.

Une autre option serait de créer de toutes pièces un nouveau groupe de femmes qui rallierait les désaffiliés de la FFQ. À ce titre, l'Intersyndicale des femmes, par exemple, pourrait jouer un rôle d'instigatrice pour rallier les différents organismes communautaires consacrés aux femmes.

Peu importe l'option choisie, la FIQ doit s'impliquer dans un nouveau regroupement de femmes au Québec. L'alliance est nécessaire afin de promouvoir les droits des femmes au Québec et de faire face à d'éventuels ressacs. La FIQ ainsi que ses alliées n'auront d'autre choix que d'investir temps et argent dans de nouveaux projets de coalition de groupes de femmes.

Le Comité exécutif national recommande :

« Que la FIQ ne renouvelle pas son adhésion à la FFQ à partir de 2021, mais qu'elle maintienne sa collaboration avec elle au sein de différentes coalitions;

Que le secteur Condition féminine, en collaboration avec le comité Condition féminine, analyse la possibilité d'une éventuelle réadhésion et lui présente une recommandation en ce sens. »

NOS **CONVICTIONS** L'ADN DE NOS **ACTIONS**

NOTES



FIQ | SECTEUR PRIVÉ

REGROUPEMENT
DES FIQ

FIQ Montréal | Siège social

1234, avenue Papineau, Montréal (Québec) H2K 0A4 |
514 987-1141 | 1 800 363-6541 | Téléc. 514 987-7273 | 1 877 987-7273 |

FIQ Québec |

1260, rue du Blizzard, Québec (Québec) G2K 0J1 |
418 626-2226 | 1 800 463-6770 | Téléc. 418 626-2111 | 1 866 626-2111 |

fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca

